

REPUBLIQUE FRANCAISE**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ANSE**Séance du 15/07/2024**OBJET : Remboursement de frais de port pour le retour de l'exposition « Championnes françaises d'exception d'hier et d'aujourd'hui »**

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 22

Nombre d'exprimés : 26

Date convocation 08/07/2024

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal, le quinze juillet deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

Etaient présents :

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Xavier FELIX, Marie-Claire PAQUET, Luc FERJULE, Nathalie HERAUD, Liliane BLAISE (maire-adjoints)

Christophe MONTANTEME, Pascale ANTHOINE, Emmanuelle SCHARFF, Linda BEGGUI (arrivée en cours de séance), Pierre REBUT, Ludivine CHIERICI (arrivée en cours de séance), Fabrice MORICHON, Sandrine TROUSSIEUX, Christophe DEBIZE, Carine RANSEAU, Gilbert PRIGENT, Céline BABUS, Bruno PONNET, Ouda MECHAIN, Alexis VERMOREL

Absents excusés : Max DURMARQUE, Stéphane DUTHEIL, Didier RICHERD

Procurations :

Claire ROSIER à Jean-Luc LAFOND

Marie-Hélène BERNARD à Daniel POMERET

Karim MOYENIN OUARDI à Pascal ANTHOINE

Roseline MHARI AGOURRAME à Luc FERJULE

Jean-Luc LAFOND est désigné secrétaire de séance.

Marie-Claire PAQUET ne participe ni aux débats, ni au vote.

A l'occasion de la journée internationale des Droits des Femmes, une exposition s'est tenue au complexe sportif du 6 au 27 mars 2024, mettant en lumières des sportives françaises ayant marqué l'histoire du sport français. Les panneaux de l'exposition ayant été mis à disposition de la commune, il a été nécessaire de les retourner à l'issue de cet événement. Marie-Claire PAQUET ayant avancé la somme de 22.50€ pour cet envoi, le conseil municipal est amené à se prononcer pour le remboursement.

049/2024

Envoyé en préfecture le 17/07/2024

Reçu en préfecture le 17/07/2024

Publié le 18/07/2024

ID : 069-216900092-20240715-0492024-DE



**LE CONSEIL MUNICIPAL**

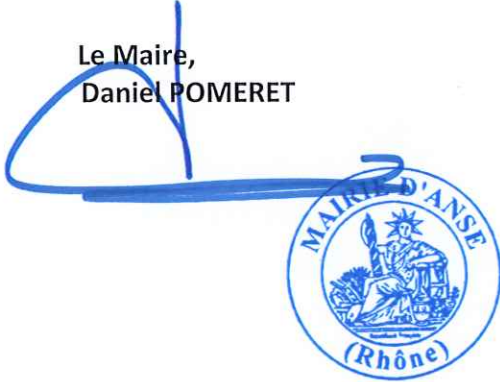
**A l'unanimité des votants (sauf Marie Claire PAQUET qui s'est déportée)**

**1°) APPROUVE** le remboursement des frais avancés pour le retour de l'exposition « championnes françaises d'exception d'hier et d'aujourd'hui »,

**2°) DIT** que les crédits sont prévus au budget 2024

**3°) CHARGE** Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Le Maire,  
Daniel POMERET



Le secrétaire  
Jean-Luc LAFOND